



Paris, le 17 juin 2020

## CONTRIBUTION DES ENERGIES RENOUVELABLES A L'ECONOMIE DE LA FRANCE ET DE SES TERRITOIRES

Les réflexions sur la relance économique, qui devra suivre l'épisode de crise sanitaire, sont au cœur de l'actualité.

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les 400 acteurs qu'il représente sont convaincus que les énergies renouvelables seront un pilier de cette relance.

Dans ce contexte, il a présenté la semaine dernière à la presse [ses propositions](#) afin de permettre aux énergies renouvelables de jouer tout leur rôle dans l'effort de relance économique.

Pour mesurer concrètement la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France aujourd'hui et dans les dix prochaines années, le SER publie ce jour une nouvelle étude réalisée avec le cabinet EY, qui présente des données à l'échelle nationale mais également région par région.

***Evolution et analyse de la contribution des énergies renouvelables à l'économie de la France et de ses territoires***  
***([cliquer ici pour télécharger le document](#))***

Cette étude, menée avec l'aide du cabinet EY, modélise l'impact économique du développement des énergies renouvelables tel qu'il est prévu par la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) récemment adoptée par le Gouvernement. Cette analyse montre notamment que :

- **La PPE permettra de créer près de 100 000 emplois nouveaux** dans le domaine des énergies renouvelables, faisant passer le nombre « d'équivalent temps plein » (ETP) directs et indirects de 166 000 aujourd'hui à 264 000 en 2028.
- **La valeur ajoutée créée chaque année par les énergies renouvelables passera de 15 milliards d'euros aujourd'hui à 24 milliards d'EUR en 2028.** 80% de cette valeur économique sera localisée en France.
- **Les territoires bénéficieront très largement du développement des énergies renouvelables.** Les apports des énergies renouvelables se distribueront en effet de manière homogène entre les différentes régions françaises.

### Contact presse :

Françoise JOUET  
francoise.jouet@enr.fr  
01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [@ser\\_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

